REPUBLIQUE FRANCAISE

#### VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal: 33

L'AN deux mille dix-sept, le **11 mai** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 17 mars, s'est réuni en session

ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle

Nombre de Conseillers

Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre

en exercice: 33

PECOUL, Maire

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

PRESENTS:

MM. BOISSET, CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR (à partir de la question n° 37), M. CRENET Mmes CRENET (à partir de la question n° 18). LA FOND.

GRENET, Mmes GRENET (à partir de la question n° 18), LAFOND, M. LAMY, Mmes LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes

MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, MM.

RESSOUCHE, ROUX, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M.

VERMOREL, Mme VILLER.

Date de convocation :

33

18 mai 2017

5 mai 2017 <u>ABSENTS</u>:

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Elisabeth MONTFORT

Date d'affichage:

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal a donné pouvoir à Jean MAZERON

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal a donné pouvoir à José DUBREUIL

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Nicole PICHARD

Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, Maire-Adjoint a donné pouvoir à Pierre PECOUL jusqu'à la question n° 36

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL jusqu'à la question n° 17

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Françoise LAFOND

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20170511-DELIB170538-DE Date de télétransmission : 12/05/2017 Date de réception préfecture : 12/05/2017



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2017

#### **OUESTION N° 38**

<u>OBJET</u> : Fonds d'initiatives scolaires : coopérative scolaire de l'école Pierre Brossolette maternelle

**RAPPORTEUR: Michèle SCHOTTEY** 

Question étudiée par la Commission n° 1 « La ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 19 avril 2017.

L'école maternelle Pierre Brossolette a trois projets de sorties scolaires à destination des élèves de PS/MS et de GS, soit 140 élèves.

Ces sorties scolaires ont eu lieu les 4 et 5 mai à la ferme pédagogique de Jozerand pour les élèves de PS/MS, le 19 Mai à Paléopolis pour les élèves de GS, et une autre sortie pour les GS aurait lieu au château de la Batisse. Les projets sont axés sur l'étude des animaux de la ferme et des activités qui s'y rattachent, sur le voyage à travers le temps et sur l'étude des châteaux.

Le coût des projets est de  $2120.50 \in (1092 \in 480.50 \in 578 \in 578 \in 59)$  et comprend les frais de transport de  $1140 \in (460 \in 260 \in 420 \in 59)$  et les frais d'entrée aux différentes visites et ateliers de  $1110.50 \in (632 \in 220.50 \in 59)$  et 258 €).

Les familles sont sollicitées à hauteur de 4 € par élève pour chacune de ces sorties et la coopérative scolaire abondera le projet en fonction du montant de la subvention allouée.

Considérant l'intérêt de ces projets, il est proposé d'accorder une aide pour permettre à l'équipe pédagogique de les mener à bien, d'un montant de 560 euros à la coopérative scolaire de l'école maternelle Pierre Brossolette, prélevé sur le fonds d'initiatives scolaires.

### Le Conseil Municipal est invité à :

 approuver le versement d'une subvention d'un montant de 560 € à la coopérative scolaire de l'école maternelle Pierre Brossolette.

#### APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 11 mai 2017

Le Maire,

Pierre PECOUL

Accusé de réception en préfecture 063-216303008-20170511-DELIB170538-DE Date de télétransmission : 12/05/2017 Date de réception préfecture : 12/05/2017

